

FICHE TECHNIQUE DE FORMATION	
<u>THEME</u>	
«05 JOURS PLEINS DE CAS PRATIQUES SUR LE SYSCOHADA REVISE, Y COMPRIS LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT) »	
DATES ET LIEU DE FORMATION :	
1^{ère} Session (Bénin) : du lundi 02 au vendredi 06 octobre 2017 à Cotonou - AZALAÏ HOTEL DE LA PLAGE	
2^{ème} Session (Togo) : du lundi 09 au vendredi 13 octobre à Lomé - HOTEL SANCTA MARIA	
DUREE DE LA FORMATION : Cinq (05) Jours	
A OFFRIR AUX PARTICIPANTS :	
Kit de formation	
Plaquette SYSCOHADA comportant :	
<ul style="list-style-type: none"> - la liste complète des comptes selon la Réforme ; - les états financiers selon les nouveaux formats ; - les tableaux de correspondance postes/comptes. 	
Pauses - café	
Déjeuners	
ANIMATEURS :	
Eustache Gustave GBEHINTO (Bénin)	Expert-comptable Diplômé Commissaire aux comptes Formateur
Dieudonné DJETABA DJILANTA (Togo)	Expert-comptable Diplômé Commissaire aux comptes Formateur
Sylvestre C. HOUNKPONOU (Bénin)	Expert-comptable Diplômé Commissaire aux comptes Formateur
RENSEIGNEMENTS :	
SOCIETE GENERALE DE FORMATION (SGF) RCCM : 09 B 4484 IFU: 3 200 901 276 713 09 BP 290 ST MICHEL Tél. : + (229) 21 32 77 78 /21 04 61 16 / 97 22 19 85 Email : sgfconseils@yahoo.fr Site web : www.sgfconseils.org	

PROGRAMME
DETAILLE DE FORMATION

DONNEES PRATIQUES

Thème :

**«05 JOURS PLEINS DE CAS PRATIQUES SUR LE SYSCOHADA REVISE,
Y COMPRIS LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)»**

Durée : 05 jours

Dates : (à choisir et à préciser sur le bulletin d'inscription ci-joint)

- **1^{ère} Session (Bénin) :** du lundi 02 au vendredi 06 octobre 2017 à **Cotonou - AZALAI HOTEL DE LA PLAGE**
- **2^{ème} Session (Togo) :** du lundi 09 au vendredi 13 octobre 2017 à **Lomé - HOTEL SANCTA MARIA**

Plage d'animation : 08h30 à 14h00

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général de la formation est de conduire, pas à pas, à partir de cas pratiques, les participants à la maîtrise de la méthodologie de mise en œuvre des modifications apportées au droit comptable ainsi qu'au Système Comptable de l'OHADA notamment en ce qui concerne les comptes personnels des entités (personnes physiques et personnes morales).

PREREQUIS

Avoir suivi une première session de formation sur les innovations majeures apportées par le SYSCOHADA Révisé.

NOTE INTRODUCTIVE

- Bref rappel des modifications importantes apportées au droit comptable ainsi qu'au Système Comptable de l'OHADA.
- Rappel des points clés du Chapitre 41 de la première application du SYSCOHADA Révisé.

MODULE I_ ETUDE DE CAS PRATIQUES SUR LES OPERATIONS COURANTES

Section 1 : Achat et vente de biens et services **(02 applications)**

Section 2 : La décomptabilisation **(01 application)**

Section 3 : Les amortissements : **(02 applications - par unités d'œuvre et dégressif à taux décroissant)**

Section 4 : Les dépréciations **(04 applications)**

Section 5 : Les provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices **(03 applications)**

Section 6 : L'amortissement du fonds de commerce **(01 application)**

Section 7 : Autres opérations d'exploitation **(04 applications)**

MODULE II_ ETUDE DE CAS PRATIQUES SUR LES OPERATIONS ET PROBLEMES SPECIFIQUES

Section 1 : L'approche par les composantes **(01 application)**

Section 2 : Coût de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état de site **(01 application)**

Section 3 : Les contrats de location **(01 application)**

Section 4 : Les charges immobilisées (hors primes de remboursement et frais de prospection) **(01 application)**

Section 5 : Les primes de remboursement et frais d'émission **(01 application)**

Section 6 : Frais de prospection et d'évaluation des ressources minérales **(01 application)**

Section 7 : Les frais de recherche appliquée **(01 application)**

Section 8 : Les engagements de retraite et autres avantages assimilés **(01 application)**

Section 9 : Les contrats pluri-exercices **(01 application)**

Section 10 : Les contrats de concessions de service public **(01 application)**

MODULE III_ ETUDE APPROFONDIE DU FONDEMENT DU TFT

Section 1 : Différences entre le TFT et le TAFIRE

Section 2 : Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Section 3 : Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Section 2 : Les flux de trésorerie provenant des activités de financement

MODULE IV_ CAS PRATIQUES SUR LE TFT

Ce module traitera **deux cas pratiques** et permettront aux participants de comprendre et de maîtriser l'architecture et la construction du TFT.

MODULE V_ PRESENTATION DU LOGICIEL DE COMPTABILITE « BECA » CONFORME A LA REFORME

Section 1 : Présentation des fonctionnalités du logiciel de comptabilité « BECA »

Section 2 : Modalité d'acquisition du logiciel de comptabilité « BECA »

Sous réserve de leur mise à jour, la réforme du SYSCOHADA va rendre caducs, les logiciels de comptabilité actuellement utilisés sur le marché. Ce fait est susceptible d'engendrer des difficultés aux professionnels comptables pour sortir les états financiers suivant les nouvelles règles et les nouveaux formats.

Les experts-comptables du Cabinet SGF (Bénin), en collaboration avec des experts informaticiens canadiens du groupe CTI CANADA ont conçu le logiciel de comptabilité BECA (BENIN_CANADA).

Ce logiciel est le fruit de plus d'une (0) année de travaux ininterrompus. Il est entièrement conforme à la réforme du SYSCOHADA. Il offre, entre autres, en un seul volume :

- la gestion de la comptabilité de toute entité (journaux auxiliaires, journal général, la balance à six (06) colonnes ;
- la gestion des immobilisations [fichier systématisé des immobilisations, le répertoire des immobilisations, le tableau des immobilisations, le tableau des amortissements avec le calcul automatique des dotations selon les trois modes retenus par la réforme (linéaire, dégressif à taux décroissant, unité de production ou nature d'unité d'œuvre), etc.] ;
- l'édition automatique des états financiers du Système Normal (SN) ou du Système Minimal de Trésorerie (SMT) suivant les nouveaux formats du SYSCOHADA [bilan sur une page (modèle 1), bilan sur deux pages (modèle 2), le compte de résultat sur une page, le Tableau des Flux de Trésorerie (TFT) sur une page, les Notes Annexes] ;
- etc.